



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2017

2017 PV AG - F

Le 16 décembre 2017, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite du 26 octobre faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration : Mmes Giblin et Wills ainsi que Mrs Giblin, Hamon et Varin.

1) ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE (Annick Proudtschenko) :

L'assemblée générale est ouverte, présidée par moi même et assistée des membres du bureau.

Sur 184 inscrits en 2017 nous sommes 93 adhérents présents + 37 pouvoirs (14 nominatifs et 23 non nominatifs),

Ces derniers sont distribués au fur et à mesure des arrivants, à raison de 1 par couple, ou par personne pour les personnes seules, ce qui fait un total de 130 votants présents ou représentés.

L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

Le total des membres présents et/ou représentés étant de **130** le quorum est atteint et l'Assemblée peut se tenir valablement.

Au siège de l'Association, le Bureau s'est réuni 8 fois cette année:

Les 11 janvier, 1-28-29 mars (préparation des voyages), 3 mai, 3 septembre, 8 novembre et 15 décembre.

Un procès verbal de chaque réunion est archivé au siège de l'association.

Trois « INFOS SENIORS » ont été diffusées, en janvier, juin et octobre.

Lors de ces réunions de bureau, nous approuvons les procès verbaux, dépouillons le courrier des adhésions à l'association, ou à la randonnée et les inscriptions aux différentes activités,

Nous relançons les retardataires et établissons les échéanciers pour le paiement des voyages.

Nous convoquons et recevons les tours opérateurs pour le choix des voyages.
Actuellement, ils sont 6 à être consultés : Look voyages, ADV, Touristra, Tango, Belle planète et NOVA.

Nous prospectons la randonnée d'une semaine et toutes les randonnées mensuelles.

Les sorties spectacles, qui n'avaient plus de succès, ont été remplacées par des visites guidées de châteaux, de monuments publiques, de musées, de quartiers anciens dans Paris etc....

Nous préparons l'AG et le repas de Noël, ainsi que les colis à envoyer aux retraités qui ne peuvent plus se déplacer.

Nous n'avons pas eu l'occasion d'organiser de forum, cette année, dans les 3 CE, mais les forums des deux dernières années ont porté leurs fruits puisque cette année nous avons enregistré l'adhésion de 16 nouveaux adhérents :

Mesdames et Messieurs BACH, BORDEUX, FRERE, LAIGNEL, MAILLARD, MORELLE, POLY, Mesdames ROBERT et PREUD'HOMME.

Cela compense largement les 8 adhérents partis ou décédés cette année.

Les 3 sociétés dont sont issus les CE qui nous subventionnent : GE, GRID et POWER ont changé d'appellation et s'appellent toutes les trois GENERAL ELECTRIC POWER (GE POWER).

Quelques nouvelles de GRID de la part de Véronique Topsent, ici présente, et de M.Carlos De Sousa Texeira représentant GRID pour notre association :

" GRID a été racheté par General Electric en novembre 2015, notre dénomination est désormais GE Power - Grid Solutions.

Un petit rappel des différents rachats :

2004 : AREVA achète la division transmission & distribution (T&D) d'Alstom pour 900 millions d'euros

2010 : ALSTOM rachète la branche transmission & distribution d'électricité d'AREVA T&D

2015 : GENERAL ELECTRIC rachète l'ensemble des activités énergie d'ALSTOM

2017 : Juin - Fusion de GE Energy Connections et GE Power qui devient = GE Power

L'effectif au 30 septembre 2017 est de : 337 personnes.

Il n'est pas prévu de déménagement pour l'instant.

Malheureusement, encore de mauvaises nouvelles dans la presse vendredi : 12000 suppressions de postes chez GE Power dans le monde.

Ils disent que la France n'est pas touchée (pour l'instant) mais on attend de voir. "

Pour POWER (actuellement le siège de l'ATSR) nous n'avons pas eu de renseignement, car ils sont en plein chamboulement : de 500 personnes, il ne reste actuellement que 150 personnes sur le site (toutes les autres ont été licenciées).

Un nouveau CE vient de se mettre en place et un déménagement est envisagé pour la fin de l'année 2018 pour rejoindre GRID dans les locaux où nous sommes actuellement en Assemblée Générale

Quand à GE (Courtabeuf) nous n'avons pas eu de renseignements.

Je tiens à remercier tout spécialement Jocelyne Cloirec et Eliane Richer, ici présentes.

Elles ont créé cette association, avec moi, en 1998, pour le bonheur de tous ses adhérents.

Nous étions 6, encore en activité, élus au CE de l'époque, ou membres de la commission des retraités. Les 3 autres membres Tarlotti Patrice, Moisson Daniel, Lahougue Maurice nous ont quittés trop rapidement.

Des remerciements, également, à tous les adhérents qui ont été élus au sein du bureau depuis 1998. Je citerai Mmes COLLET, GORSE, RICHER, ROGEMONT, ainsi que Mrs FICHOUX, GARCIA, GARRIGUES, LECHANTRE et LIECHTI, sans oublier l'équipe actuelle qui préside cette assemblée.

Toutes et tous ont contribué au bon fonctionnement de cette association, qui a su rassembler toutes les catégories de retraités de l'ALSTOM Massy.

Enfin, pour terminer, remerciements aux 3 Comité d'Etablissements qui nous subventionnent.

Je vous souhaite une bonne assemblée et un bon repas de Noël.

2) RAPPORT FINANCIER 2016 PAR LA TRESORIERE (Françoise Giblin)

Comme l'année dernière, nous allons vous projeter sur écran les comptes sous forme de camembert. Ainsi vous pourrez mieux suivre.

2.1) COMPTES 2016

Vous avez dû tous recevoir le détail des comptes ainsi que le bilan qui se trouvaient dans, ou avec, l'Infos Seniors d'octobre.

Coté recettes :

- Power a donné **2 400 euros** – la même chose qu'en 2015
- GE a donné **18 500 euros** – soit 500 € de plus
- GRID a donné **12 000 euros** – la même chose qu'en 2015

Soit au total **32 900 euros** de subventions.

Nous avons eu **6 550 euros** de cotisations et **2566 euros** de divers (un remboursement de taxes sur le voyage d'Afrique du Sud + les intérêts du livret).

Coté dépenses :

- Les voyages ont coûté **101 135 euros** pour une participation de **84 438 euros**.
- Les sorties culturelles ont coûté **29 260 euros** pour une participation de **17 732 euros**.
- La randonnée de 7j à Figeac et les randonnées des 1^{ers} jeudi du mois en Ile de France ont coûté **17 854 euros** pour une participation de **12 895 euros**.
- Noël a coûté **5 597 €** (repas de 106 participants et envoi de colis pour 13 personnes seules et 7 couples).
- Nous avons eu **2 347 euros** de frais de fonctionnement, dont 350 € d'assurance Responsabilité civile.

Ce qui nous a fait un total de charges de **156 194 euros** pour un total de produits de **157 081 euros**.

Soit un excédent de fonctionnement de 887 euros.

Voilà pour les comptes 2016.

3) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (Madame Grandsire)

Mme Grandsire étant présente, elle lit son compte rendu de contrôle (joint en annexe).
Ce rapport fait apparaître un excellent suivi des comptes par la trésorière.
Des contrôles ciblés n'ont pas permis de détecter d'anomalie dans la gestion.
Madame Grandsire félicite donc la trésorière pour son excellente gestion

4) DECHARGE DUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2016

Il est procédé au vote sur les comptes présentés.
Les comptes de 2016 sont approuvés à l'unanimité.

5) RAPPORT FINANCIER PROVISOIRE 2017 et BUDGET PREVISIONNEL 2018 (Françoise Giblin)

5.1) COMPTES 2017

Le compte de gestion n'étant pas encore arrêté, quelques chiffres sont provisoires.

Coté recettes :

Cette année nous allons avoir **32 500 euros** de subventions, soit **400 euros** de moins que l'année dernière.

- GRID et GE ont donné comme l'année dernière **12 000 euros** pour GRID et **18500 €** pour GE
- Power a donné **2 000 euros – soit 400 €** de moins

Nous avons eu **6 414 euros** de cotisations (cela comprends la cotisation à l'association, la cotisation supplémentaire appliquée au 1er voyage ou 1ère sortie et la cotisation à la section randonnée)

- et nous avons eu **880 euros de divers** (intérêts du livret, + un reliquat 2016)

Coté dépenses :

- Les voyages (Inde, Madère et voile) ont coûté **98 008 euros** pour une participation de **80 504 euros**.
- Les sorties culturelles (Lisbonne, sorties dans Paris) ont coûté **13 675 euros** pour une participation de **8 851 euros**.
- Cette année nous avons fait une randonnée de 7j à Piriac et des randonnées les 1er jeudi du mois en Ile de France. Cela a coûté **20 731 euros** pour une participation de **13 967 euros**.
- Noël va coûter environ **5779 euros**. Cela comprend le repas de 108 participants et l'envoi de colis pour 9 personnes seules et 9 couples.
- Nous avons, pour l'instant, **1 013 euros** de frais de fonctionnement.

Ce qui nous a fait un total de charges de **139 207 euros** pour un total de produits de **142 236 euros**.

Soit un excédent de fonctionnement de 3028 euros.

Lors de l'AG 2016, nous vous avons annoncé un budget prévisionnel 2017 en excédent de 1036 € avec les mêmes subventions des CE.

En 2017 les subventions ayant diminuées de 400 €, cela aurait du nous faire un excédent de 636€.

Donc l'excédent de 3028 € que nous avons aujourd'hui, est principalement dû :

- aux nombreux désistements que nous avons eu cette année pour cause de maladie (5 personnes pour l'Inde, 2 personnes pour Madère, 3 personnes pour Lisbonne et 4 personnes pour Piriac).
- à la très petite quantité d'inscriptions pour Lisbonne (17 participants) et pour la voile (2 personnes)

Donc moins de participation de la part de l'ATSR

Voilà pour les comptes 2017.

La présidente rappelle que dans les frais de fonctionnement, il est à noter que les membres du bureau ne perçoivent aucune indemnité de remboursement de leur frais imputables à ATSR (tel que frais kilométriques, et tout ce qui concerne l'informatique, papier, cartouches d'encre etc... qu'ils utilisent à leur domicile pour les besoins de l'Association).

L'ensemble de l'Assemblée a approuvé les comptes de Mme Françoise Giblin et le contrôle financier fait par Mme Grandsire Michelle.

5.2) BUDGET PREVISIONNEL 2018

Pour un circuit au Sri Lanka pour 21 personnes, un séjour en Sicile pour 56 personnes et une croisière voile aux Antilles pour 6 personnes nous allons avoir une dépense de **112 725 euros** pour une recette de **91 540 euros**.

Pour une sortie de 4j à Barcelone pour 18 personnes seulement, et quelques sorties à Paris nous avons budgété une dépense de **17 172 euros** pour une recette de **10 990 euros**

Pour 7 jours de randonnée en Dordogne et 5 randonnées d'hiver avec restaurant en Ile de France nous avons budgété une dépense de **21 868 euros** pour une recette de **14 730 euros**

Et nous avons budgété aussi :

- Une dépense de **5 900 euros** pour Noël 2018 et l'envoi de colis.
- **350 euros** d'assurance Responsabilité Civile.
- **2 300 euros** de frais de fonctionnement

On entend par frais de fonctionnement :

- Les tirages des Infos Seniors pour ceux qui n'ont pas internet (20 personnes environ) et les frais d'envois associés
- Les coussins pour les personnes décédées lorsque nous sommes avertis à temps
- Les fournitures de bureau
- Les frais bancaires
- Les frais de repas à la cantine de GE Power pour les membres du bureau, les réunions de bureau mensuelles commençant à 9h30 et se terminant généralement vers 15h.
- Les frais "divers" (impression des plaquettes de présentation de l'ATSR pour les forums dans les CE...)

En 2018, comme en 2017, la cotisation «immatriculation tourisme» due au titre des activités tourisme, est désormais comprise dans les prix de revient des voyages.

Côté cotisations (assos + rando), nous espérons recevoir **6 790 euros + 220 euros** de divers (intérêts) soit **7010 euros**.

Si les subventions restent identiques à celles de 2017, nous aurions un **déficit prévisionnel** d'environ **2 750 euros** qui sera compensé par l'excédent de **3 028 euros** de cette année.

C'est ce qui permet de faire partir tous les inscrits aux voyages 2018 (plus nombreux que prévu) et ne pas avoir à recourir aux points pour départager les inscrits.

Voilà pour les comptes 2018.

6) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU :

Cette année Messieurs Giblin Clifford et Varin Jean Marc sont sortants

Les membres sortants sont rééligibles.

Deux postes sont donc à pourvoir.

Restent au conseil d'administration : Mmes Proudtkchenko Annick, Giblin Françoise et Wils Monique, ainsi que Mr Hamon Alain.

Les deux sortants se représentent et il n'y a pas eu d'autres candidatures enregistrées

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de M. Wils et de Mme Le Fur

Ont été déclarés régulièrement élus, pour 3 ans :

- Mr Giblin Clifford par 122 voix pour et 6 voix contre, sur 128 votes exprimés.
- M. Varin Jean Marc, par 127 voix pour et 1 voix contre sur 128 votes exprimés.

7) COTISATIONS 2018

Les cotisations ayant été sensiblement augmentées en 2016 (sur proposition de l'AG et non pas du bureau) les cotisations 2018 resteront identiques à celles de 2017.

L'adhésion à ATSR reste donc fixée à 25€ et l'adhésion randonnée à 15 € .

Pour tous ceux qui font des voyages, ou des sorties une participation supplémentaire de 15 € sera demandée au premier voyage, ou sortie, afin de ne pas pénaliser les adhérents qui ne participent qu'au repas de Noël ou aux colis de Noël.

L'ensemble des participants vote ces cotisations.

Les adhésions devront être réglées avant le 28 février 2018

8) VOYAGES ET SORTIES CULTURELLES 2017

8.1) VOYAGES:

Pour 2017, l'ATSR Alstom a organisé un circuit, un séjour, un WE, une sortie voile et des sorties culturelles.

- Circuit : INDE (28 participants)

L'Inde du Nord a été la destination choisie.

Ce circuit se déroulait de Delhi à Delhi.

En fait, ce ne fut pas une seule boucle, mais deux, puisque nous sommes d'abord remontés jusqu'aux contreforts de l'Himalaya et aux sources du Gange, où nous avons pu participer aux cérémonies rituelles des bains depuis les Pujas, marches permettant d'accéder au Gange.

Puis retour à Delhi et visite du nouveau ainsi que du vieux Delhi, avant de descendre vers le Rajasthan.

Tout le circuit fut une succession de palais, tous plus beaux les uns que les autres et une immersion dans la vie trépidante des villes traversées. Notre escapade s'est achevée par le Taj Mahal merveille des merveilles, que nous avons visitées au coucher du soleil, avec les couleurs flamboyantes du soleil sur le blanc du marbre.

En vous reportant à l'Infos séniors, vous trouverez un résumé très détaillé de ce magnifique voyage, fait par notre ami Jean Marc Varin.

- Séjour : MADERE 45 participants : 30 (dont 8 non subventionnés) sont restés 1 semaine et 15 ont séjourné 2 semaines.

La petite île de Madère nous a accueillis.

Nous y avons trouvé un mode de vie qui n'appartient qu'aux Madériens. Nous avons été surpris par tant de diversité sur un si petit bout de terre.

Le climat continuellement doux, l'eau qui coule dans les levadas (canaux d'irrigation) favorisent les cultures, en particulier dans le sud de l'île

Nous avons eu la chance d'être à Madère au moment de la fête des fleurs et de voir le défilé de chars fleuris de nombreux groupes participants, avec danseuses et chanteuses, comme à Rio...

Un seul reproche fait au séjour : le nombre d'escaliers à gravir tant pour aller au restaurant qu'à l'accueil, l'hôtel étant étalé le long d'une rue en pente...

- **Voile** : Circuit de 13j Aux Seychelles.

Seuls deux adhérents ont participé. Vu le nombre réduit, il n'était pas possible de prévoir un bateau "ATSR", d'autant plus qu'il n'y avait pas de skipper parmi les participants. Ces derniers ont donc été incorporés aux équipages des actifs.

8.2) WE CULTURELS:

8.2.1) LISBONNE: Les 3 jours à Lisbonne n'ont attirés que 18 personnes.

- Nous pensons qu'il y a eu un transfert de Lisbonne vers le séjour à Madère.

Les personnes qui ont visité Lisbonne ont beaucoup apprécié la ville, ses monuments, églises et cathédrale.

8.2.2) PARIS:

- D'autres sorties à Paris ont été organisées : Le sénat (29 participants), l'Opéra Garnier (31 participants), la Philharmonie à La Courneuve (23 participants).

9) VOYAGES ET SORTIES CULTURELLES 2018:

9.1) VOYAGES:

Nous avons proposé:

- 1 circuit **SRI LANKA**, pour lequel 21 adhérents se sont inscrits

- 1 Séjour en **SICILE**, pour lequel nous avons eu 56 inscriptions réparties en :

* 34 (dont 3 non subventionnés) resteront 1 semaine

* 22 (dont 2 non subventionnés) resteront 2 semaines

- 1 croisière **Voile aux ANTILLES** (en collaboration avec les actifs), pour laquelle nous avons 6 participants

9.2) WE CULTUREL BARCELONE

Nous n'avons que 18 inscriptions. Ce week-end n'a pas eu le succès escompté, ce qui a surpris le Bureau.

Plusieurs explications sont avancées : très nombreuses inscriptions pour le séjour en Sicile, ville déjà visitée en individuels par des nombreux adhérents ? Problèmes consécutifs aux mouvements sociaux liés à l'indépendance ?

D'autres sorties sont à l'étude.

Comme vous le savez, pour avoir des prix plus attractifs, nous sommes obligés de choisir les destinations un an à l'avance,

Puis nous demandons aux agences de nous faire des offres sur la base de 25/30 participants par destination (ce nombre a été retenu, car c'est, statistiquement, celui qui correspond aux inscriptions constatées sur la très grande majorité des voyages de ces dernières années).

Cela est valable pour les circuits, séjours ou WE culturels.

Cependant, nous avons été confrontés, cette année, à d'importants problèmes liés à la fréquentation des destinations retenues.

Prenons un exemple : Le Sri Lanka.

Conformément à ce qui a été décidé par le Bureau, nous avons donc négocié avec l'agence retenue pour qu'elle applique son prix de la tranche 25/30 participants.

Après la date limite d'inscription, nous n'avions que 23 participants.

Nous avons donc été obligés de renégocier avec l'agence pour qu'elle limite la hausse prévue pour la tranche de participants inférieure (20/25).

Suite à cette négociation, nous avons dû annoncer aux inscrits au voyage que nous n'étions plus que 23 inscrits et que, par conséquent, il y aurait une hausse de 55€/ par personne.

A cette annonce, 1 couple s'est désisté.

Un autre exemple : Barcelone :

Nous avions 24 inscrits

Dans ce cas aussi, nous avons tablé sur 25/30 participants

Il a fallu négocier. A l'annonce de l'augmentation de 45€/personne, 6 personnes se sont désistées.

Nous nous retrouvons donc avec seulement 18 inscrits, ce qui aurait dû entraîner une nouvelle hausse (application du tarif 15/20 participants !!!).

Après de nouvelles négociations, l'agence, à titre exceptionnel, a maintenu son dernier prix (tranche 20/25), mais en supprimant une demi gratuité.

Nous rappelons que les moyens de notre association ne permettent, en aucune façon d'absorber ces augmentations, ce qui nous oblige à les répercuter aux adhérents inscrits.

Cette année, durant les inscriptions, la personne en charge des négociations avec les agences a connu un véritable cauchemar.

La Bureau tiens donc à vous rappeler que :

1) Sur les feuilles d'inscription, le demandeur déclare avoir pris connaissance des modalités et s'engage à payer le solde du prix du voyage en fonction des subventions des CE.

2) Lors des décisions d'organiser tel ou tel voyage (un an à l'avance), nous espérons que l'aide des CE pour l'année à venir, sera la même que celle de l'année en cours...

Aussi, pour éviter de nous retrouver dans de telles situations, le Bureau a décidé que, à partir des voyages 2019, nous retiendrons, dans les tarifs fournis par les agences, la fourchette correspondant à la participation de 20/25 adhérents par destination.

Certes les voyages apparaîtront plus chers au départ, mais si le nombre d'inscrits devait être supérieur aux 20/25 retenus (comme dans la majorité des voyages ces dernières années), l'agence nous appliquera automatiquement le tarif correspondant à ce nombre de participants.

La moins value correspondante, par rapport au prix annoncé à l'inscription, sera alors intégrée à la facture définitive, ce qui sera beaucoup plus facile que de demander une plus value et vous aurez la bonne surprise de voir baisser le prix de votre voyage.

10) RANDONNEES 2017 - PREVISIONS 2018 (Alain Hamon)

10.1) En 2017 :

- La section randonnée comprend 60 membres.
Depuis plusieurs années les effectifs sont en légère augmentation, et l'on constate un rajeunissement des effectifs.
- 8 randonnées de la journée, en région parisienne, ont été organisées, dont 4 randonnées avec repas au restaurant le midi (de novembre à mars) et les 4 autres avec pique-nique.
- Un BBQ, a eu lieu, comme à l'habitude, en juillet
- Les effectifs de ces randonnées, organisées le premier jeudi de chaque mois, sauf exception, varient de 19 à 31 suivant les mois, avec une moyenne de 25 participants.
Paradoxalement, ce sont les randonnées d'hiver qui rassemblent le plus de participants.
Probablement une preuve de la grande activité des adhérents dès les beaux jours venus...
- Un Séjour de 5 jours de randonnées a également été organisé, comme les années précédentes, fin septembre, à Piriac dans le Morbihan. Il nous a permis, notamment, de visiter les marais salants de Guérande, les villes de Bath sur Mer, Piriac, etc... et de faire de jolies balades en front de mer.
39 adhérents y ont participé, confirmant le grand succès de cette activité, chaque année.

10.2) En 2018 :

- Un programme très similaire est prévu.
- Le séjour de septembre est prévu du 16 au 23 septembre, dans un centre de gîtes, à Combas, en Dordogne, dans le Périgord noir et à proximité immédiate de Sarlat la Cadena.
- Ce centre est bien connu des "anciens" randonneurs, puisque nous y avons déjà fait 2 séjours dans les 20 dernières années, mais la région est très riche et variée. Quant à la nourriture, inutile de la vanter. Elle est universellement appréciée.
-

11) DIVERS

Repas de Noël :

Le repas de NOEL est prévu au Novotel de Massy et cette année 108 personnes devraient y participer. Le CE de POWER sera représenté par 2 membres de son bureau.

Colis de Noël

Il a été décidé, depuis Noël 2013, de généraliser l'envoi de colis de Noël à tous les adhérents de plus de 75 ans, ou à des personnes handicapées, ne pouvant plus participer au repas de Noël, ni à aucune autre activité.

20 colis sont actuellement en cours de distribution, destinés à 7 couples et 13 personnes seules (où dont le conjoint n'est pas inscrit à l'association).

Certains adhérents tels que M.Finance André (contrôle ACF) , Keryel Denise (Archives) se rappellent à votre bon souvenir et vous souhaitent de bonnes fêtes.

Merci de votre attention à tous.

L'ensemble du bureau vous invite à vous rendre au Novotel pour y partager, tous ensemble, le repas de Noël.

CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION :

Par courrier classique : ATSR ALSTOM 12 rue Jean Bart 91 300 Massy

Par courrier électronique : atsr-alstom@orange.fr

Par téléphone auprès de vos élus (voir leurs coordonnées sur le site [atsr-alstom](http://atsr-alstom.com)).

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

CONTROLE FINANCIER

Vérification comptes ATSR 2017

Du mercredi 8 novembre à 14h30

Villiers s/orge, le 1er mars 2018

Etaient présents :

Françoise GIBLIN Monique WILS

Michelle GRANDSIRE

Nous avons commencé par finir de vérifier l'année 2016 puis avons fait l'année 2017 jusqu'en novembre

T

1-TRES BONNE TENUE DU SUIVI DES RENTREES ET DEPENSES

Journal comptable toujours bien tenu

Pièces comptables numérotées et bien classées

Classement relevé bancaire effectué correctement

2-FEUILLES DE SUIVI DES VOYAGES BIEN TENUES

Françoise fait un bon suivi informatisé des recettes et dépenses par voyages

Nous avons vérifié 1 séjour /Madère qui a pris un peu de temps vu le nombre de participants

J'ai aussi pris le temps de vérifier le calcul fait pour un quotient familial :rien à dire

Donc rien à signaler de bien particulier si ce n'est qu'il faudrait toujours joindre le justificatif lors de remboursement pour une annulation de voyage

Enfin un autre petit rappel, toujours classer le justificatif signé pour les pourboires (argent remis et les dépenses effectuées)

3-Conclusion

Félicitations aux trésoriers pour le travail accompli